

Délibération 2024-21

Point de l'ordre du jour : II

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2024.

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 28 juin 2024.

Nombres de votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 13/12/2024.

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 28/06/2024.

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CA – 13/12/2024 - D.2024-21

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay

le : 27/01/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Présidente du CA	ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
Membre de droit	Université Paris-Saclay	GALAP	Camille	Présent
Personnalités qualifiées	EHESS	HURET	Romain	Visio
	CNRS	CORTIJO	Elsa	Visio
	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Excusé
	IOGS	CARMINATI	Rémi	Présent
	ONERA	FIGHIERA	Bénédicte	Présente
	Association des anciens élèves	LAURRE	Jérôme	Mandat à Nathalie Carrasco
	Sorbonne Université	DRACH-TEMAM	Nathalie	Visio
	Sciences Po/CNRS	DUBUISSON-QUELLIER	Sophie	Présente
Représentants d'institutions partenaires	Maire de Palaiseau	DE LASTEYRIE	Grégoire	Présent
	ENS Rennes	MOGNOL	Pascal	Présent
	CNRS Ile de France Sud	FORET	Benoît	Visio
	ENS Lyon	TRIZAC	Emmanuel	Présent
	INRIA	BERTHOU	Jean-Yves	Mandat à Emmanuel Trizac

	EPAPS	GUESPEREAU	Martin	Excusé
Collège A	DER de Génie civil et environnement / LMPS	BENNACER	Rachid	Présent
	DER SHS / CEPS	RAFFIN	Natacha	Mandat à Rachid Bennacer
	LBPA	MAUFFRET	Olivier	Présent
	DER Physique / LUMIN	DELEPORTE	Emmanuelle	Présente
Collège B	DER Génie mécanique / LMPS	LAVERNHE	Karine	Présente
	DER Physique	LE DIFFON	Arnaud	Présent
	Département Langues	WINDISH	Hélène	Visio
	DER Informatique / LMF	LE ROUX	Stéphane	Présent

Élèves et étudiants	DER Physique	BONNARIC	Maxime	Visio
	DER Chimie	Suppléant : SANDRE	Noémie	Absente
	DER SHS	GARCIA-TOMASINI	Miléna	Absente
	DER Informatique	Suppléant : DUCROS	Vivien	Visio
	DER Biologie	STECK	Antoine	Visio
	DER Génie mécanique	Suppléante : FOULATIER	Elise	Présente
BIATSS	DER Biologie	LABBÉ	Capucine	Visio
	DER Génie mécanique	Suppléant : LE STRAT	Maxime	Excusé
	DER Biologie	LE JALLÉ	Stéphanie	Présente
	Direction des affaires financières	MBIZI NKENGUE	Lydie	Présente

20 votants

Représentants du Ministère :

Conseillère d'établissement	MOULIN-CIVIL	Françoise	Absente
Représentant DGESIP	TARAVELLA	Didier	Visio

Représentants du Rectorat :

Service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SR-ESRI)	CAZAYUS	Christian	Visio
--	---------	-----------	--------------

Membres de droit :

Directeur général des services	SIGNOLES	Laurent	Présent
Agent comptable	LISSY	Frédéric	Visio

Invités permanents présidence :

Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Absent
Vice-présidente en charge de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président en charge de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Vice-président en charge de la formation	HUBERT	Olivier	Présent

Invités :

Directrice des ressources humaines	RAFIK	Betty	Présente
Directrice des affaires financières	COUNIL	Christine	Visio
Directrice de l'appui à la recherche et à l'innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Directeur général des services adjoint	PRONTEAU	Sylvain	Présent
Directrice de la communication	CROZET	Morgann	Visio
Directrice des affaires juridiques	MAUGE	Cécile	Présente
Directrice générale des services adjointe, Directrice de la scolarité, de la vie étudiante et des concours	DELANGHE	Nathalie	Absente
Directeur de la Graduate School MRES	NÉRON	David	Excusé
Directrice des relations extérieures, alumni et mécénat	RAOULT	Véronique	Absente

ORDRE DU JOUR

I.	Adoption de l'ordre du jour – Vote	3
II.	Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2024 – Vote.....	3
III.	Informations de la Présidente – Information.....	3
IV.	Aspects institutionnels	3
1.	Rapport d'activité 2023 – Vote	3
2.	Projet d'administration ensemble 2023-2027 – Vote.....	4
3.	HCERES – Information	5
V.	Aspects budgétaires, financiers et administratifs	5
1.	Demande de remise gracieuse – Vote	5
2.	Engagement décennal : demandes de dispense – Avis.....	5
3.	Plan d'action contrôle interne 2024-2025 – Vote.....	5
4.	Logement étudiant – Information.....	5
5.	Sorties d'inventaire – Vote.....	6
6.	Possibilité d'octroi d'un complément financier dans le cadre d'une convention de séjour de recherche – Vote.....	6
VI.	Aspects ressources humaines	6
1.	Rapport Social unique – Vote.....	6
2.	Référentiel des décharges des enseignants et enseignants chercheurs – Vote	6
3.	Fermeture de l'École – année 2024/2025 – Information.....	7
VII.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information.....	7
1.	Intégration du développement durable dans les formations – Information	7
VIII.	Questions diverses – Information	7

La séance est ouverte à 10 heures 05.

Nathalie CARRASCO indique que ce jour se tient au sein de l'Ecole un colloque relatif à la préparation du rapport du GIEC, en présence de personnalités scientifiques de stature internationale.

I. Adoption de l'ordre du jour – Vote

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2024 – Vote

Le procès-verbal de la séance du 15 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

III. Informations de la Présidente – Information

Nathalie CARRASCO fait notamment part des informations suivantes :

- récompenses reçues par d'anciens élèves de l'Ecole ;
- tenue à l'ENS Paris-Saclay de la troisième édition du congrès junior pluridisciplinaire organisé par la Graduate School MRES ;
- actions visant à faire connaître l'activité de l'Ecole aux scolaires ;
- cérémonie de remise des diplômes, en présence d'Elisabeth Claverie de Saint-Martin, marraine de cette promotion ;
- différentes expositions organisées au sein de l'Ecole ;
- rendez-vous collectifs relatifs à la vie de l'Ecole (séminaire de direction, assemblée générale);
- lancement du programme « Ambition grandes écoles » en partenariat avec CentraleSupélec et l'Ecole des ponts ;
- nomination de Camille Galap à la présidence de l'Université Paris-Saclay, qui sera suivie de la constitution prochaine de son équipe de gouvernance ;
- tenue en juin d'un colloque inter-ENS sur l'égalité des chances.

Nathalie CARRASCO salue le travail mené par Estelle lacona à la présidence de l'UPS et félicite Camille Galap pour son élection.

IV. Aspects institutionnels

1. Rapport d'activité 2023 – Vote

Nathalie CARRASCO indique que ce rapport reprend les faits marquants de l'Ecole pour l'année 2023 et met notamment en lumière sa politique d'ouverture. Cette édition est présentée de façon non thématique.

Le rapport d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Projet d'administration ensemble 2023-2027 – Vote

Nathalie CARRASCO indique que ce projet d'administration a fait l'objet d'une large concertation au sein de l'École durant une année et a déjà été concrétisé par quelques actions.

Laurent SIGNOLES souligne la volonté d'aligner l'action de l'administration sur la politique de la présidence, de façon réaliste et cohérente, dans un esprit d'amélioration continue. Des pistes d'amélioration ont déjà exploré les trois axes de travail portant sur l'attractivité, la qualité de service et le pilotage. Ce projet ambitieux mais réaliste se traduit dans les projets de service, sur la base d'un chiffrage à 4,2 millions d'euros, incluant notamment la création de 4 ETP, et financé en partie par le COMP (2,13 millions d'euros). De plus, 1 million d'euros sont consacrés au logement étudiants (par affectation du fonds de roulement, décision du CA de décembre 2023).

Laurent SIGNOLES remercie l'ensemble du personnel et les étudiants pour leur implication dans ce vaste projet.

Stéphane LE ROUX demande si les 4 ETP sont pris en compte dans le financement présenté.

Nathalie CARRASCO le confirme.

Camille GALAP salue cette démarche de pilotage à l'échelle de l'Etablissement, qui contribue fortement au sentiment d'appartenance. L'Université Paris-Saclay mènera un travail similaire selon la même méthode.

Nathalie CARRASCO confirme la dynamique d'un véritable sentiment d'appartenance en dépit d'un démarrage difficile.

Laurent SIGNOLES souligne que le travail a été exclusivement mené en interne.

Rachid BENNACER se félicite de ce travail, qui permet notamment par l'effort de dématérialisation de pallier les manques de personnel. Il conviendrait de renforcer la mutualisation des outils avec les autres composantes de l'Université Paris-Saclay (UPS).

Laurent SIGNOLES signale que la mutualisation des outils et moyens est déjà initiée, notamment avec CentraleSupélec sur les postes de RSSI¹ et de DPD.

Pascal MOGNOL s'enquiert des actions à mener dans les relations avec l'Université, compte tenu des coûts d'intégration.

Nathalie CARRASCO précise que le processus d'intégration au sein de l'Université nécessite la modification du fonctionnement administratif.

Anne PEYROCHE souligne que le travail d'intégration se poursuit et donnera lieu à des formations pour se familiariser avec les dispositifs de l'UPS.

Laurent SIGNOLES précise que les projets de service présentent de nombreux liens avec l'Université, notamment sur la gestion immobilière.

Camille GALAP se donne pour objectif de clarifier et simplifier les procédures en mettant en avant la valeur ajoutée de l'ensemble UPS.

¹ RSSI : Responsable Sécurité des Systèmes d'information ; DPD : Délégué à la protection des données

Le projet d'administration ensemble est adopté à l'unanimité.

3. HCERES – Information

Nathalie CARRASCO indique que l'ensemble des documents a été transmis à l'université, pour être intégré à un seul document à l'échelle de l'UPS. Un document spécifique centré sur la politique globale de l'Ecole et son positionnement dans l'UPS a été rédigé et sera annexé au document global.

Pascal MOGNOL demande si le document servira de base pour la sortie de l'expérimentation.

Camille GALAP explique qu'un télescopage entre la date de remise du RAE² et le processus de sortie de l'expérimentation a conduit le HCERES à demander à l'UPS un seul document. Pour autant, le HCERES a acté la demande de report de la sortie de l'expérimentation. Ce report sera formalisé prochainement.

V. Aspects budgétaires, financiers et administratifs

1. Demande de remise gracieuse – Vote

La demande de remise gracieuse concernant un trop-perçu reçu par un agent est approuvée à l'unanimité.

2. Engagement décennal : demandes de dispense – Avis

Laurent SIGNOLES explique que quinze dossiers ont été présentés en commission. Cette dernière propose deux régularisations, deux avis favorables de dispense et onze avis défavorables.

Les demandes de dispenses sont approuvées à l'unanimité.

3. Plan d'action contrôle interne 2024-2025 – Vote

Sylvain PRONTEAU indique que le travail de mise en place du contrôle interne a été réengagé en 2023 avec la nouvelle gouvernance. Pour 2024, des procédures ont d'ores et déjà été adaptées concernant l'engagement décennal ; le cadrage des contrats de recherche a évolué ; enfin, les CDSN font l'objet d'un effort de formalisation avec les autres ENS.

Ces procédures seront déclinées informatiquement en 2025.

Le plan d'action de contrôle interne 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

4. Logement étudiant – Information

Nathalie CARRASCO indique que la mise à disposition d'1 million d'euros décidée par le conseil d'administration permet de sécuriser 120 places supplémentaires pour le logement étudiant (sous forme de baux d'un an), atteignant ainsi un total de 500 places pour la rentrée prochaine.

En outre, l'accompagnement administratif des étudiants est désormais assuré par un pôle logement et des permanences du dispositif AIDER.

² RAE : rapport d'autoévaluation

5. Sorties d'inventaire – Vote

Laurent SIGNOLES indique que cette sortie d'inventaire concerne majoritairement des biens informatiques acquis en 2014.

Les sorties d'inventaires sont approuvées à l'unanimité.

6. Possibilité d'octroi d'un complément financier dans le cadre d'une convention de séjour de recherche – Vote

Laurent SIGNOLES explique que le CA a déjà approuvé la mise en place des conventions de séjour de recherche permettant de faciliter l'accueil des chercheurs internationaux. Cependant, l'ENS n'avait pas retenu la possibilité offerte d'allouer un complément financier pour les chercheurs ou doctorants internationaux bénéficiant d'un financement de leur gouvernement, mais insuffisant pour pouvoir vivre en France. Ce complément de financement est plafonné. Il doit être financé sur les ressources propres des laboratoires, sous réserve de justificatifs d'assiduité. Il est donc proposé au CA de permettre à l'ENS d'offrir ce complément de financement dans le cadre des conventions de séjour de recherche.

Camille GALAP s'enquiert de l'impact financier.

Nathalie CARRASCO précise que ce dispositif n'a aucun impact financier pour l'Ecole dans la mesure où le financement doit être assuré par les contrats de recherche.

La possibilité d'octroi d'un complément financier dans le cadre d'une convention de séjour de recherche est approuvée à l'unanimité.

La séance est suspendue de 11 heures 30 à 11 heures 45.

VI. Aspects ressources humaines

1. Rapport Social unique – Vote

Betty RAFIK présente ce rapport pour l'année civile 2023 ainsi que la variation des indicateurs qui le composent entre les années 2022 et 2023. Certains indicateurs sont en amélioration, tel le recrutement, le taux d'absentéisme, la rémunération et plus particulièrement la rémunération des femmes ; d'autres restent stables, telle la mobilité interne ; certains méritent enfin d'être suivis, tels le taux de féminisation et le taux de formation professionnelle.

Les trois dernières années se caractérisent par une évolution positive du recrutement des professeurs, de l'effectif normalien, de la rémunération des agents de l'insertion des personnes en situation de handicap et de l'action sociale. Sur la même période, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes diminue, ainsi que le taux de turn-over.

Camille GALAP souligne et salue le fort taux d'emploi des personnes en situation de handicap.

Le rapport social unique 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Référentiel des décharges des enseignants et enseignants chercheurs – Vote

Olivier HUBERT précise les modifications concernant les décharges identifiées dans la charte relative à l'accompagnement des carrières des personnels enseignants-chercheurs et enseignants. Ces évolutions répondent à un besoin de transparence et d'harmonisation, de rationalisation et, enfin, d'amélioration de l'identification des décharges de l'UPS. Il convient en outre de mieux reconnaître la préparation à l'agrégation.

La modification de la charte relative à l'accompagnement de carrière des enseignants et enseignants-chercheurs est approuvée à l'unanimité.

3. Fermeture de l'École – année 2024/2025 – Information

L'École sera fermée du 20 décembre 2024 au 6 janvier 2025 et du 25 juillet au 18 août 2025.

VII. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information

1. Intégration du développement durable dans les formations – Information

Anne PEYROCHE indique que, pour répondre aux dispositions de la note de cadrage ministérielle relative à la formation socle sur les enjeux TEDS, l'École proposera dès la rentrée 2024-2025 à tous les normaliennes et normaliens une formation obligatoire. Pour répondre aux souhaits exprimés dans l'enquête auprès de la population normalienne, cette formation obligatoire se déclinera soit sous une forme distancielle en autonomie (SPOC³ de l'Université Paris-Saclay) soit sous la forme d'un cours en présentiel organisés par l'École (CLEES : Compétences et connaissances liées aux enjeux écologiques et sociaux pour les transitions). Anne PEYROCHE souligne la plus-value de faire partie de l'UPS car cela permet de bénéficier du SPOC et donc d'élargir l'offre proposée aux normaliens et normaliennes.

Elise FOULATIER demande si cet enseignement sera obligatoire pour les normaliens ayant suivi cette formation-socle avant leur intégration. Anne PEYROCHE répond par la négative.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER souligne l'importance de la dimension SHS pour une telle problématique qui a une origine sociale.

VIII. Questions diverses – Information

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 15.

La présidente du conseil d'administration

Nathalie CARRASCO



Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> –
infofrance@ubiquis.com

³ SPOC : Small Private Online Course